

# FIGURES N° 10

février 2022

## Protection sociale



**10 M**

Le nombre de Français à avoir bénéficié du dispositif 100% Santé en 2021 (Ministère des Solidarités et de la Santé)

**+4,9 MDS**

Si le report de l'âge légal de départ en retraite de 62 à 64 ans avait été appliqué en 2019, il en aurait résulté une hausse de 4,9 milliards pour l'ensemble des régimes sociaux (en particulier pour les pensions d'invalidité, 1 salarié sur 10 étant concerné avant la retraite). Des estimations à prendre avec prudence, car basés sur une situation antérieure (Conseil d'orientation des retraites)

**+2,3%**

L'augmentation de la part des dépenses de protection sociale dans le PIB français entre 2019 et 2020 (DREES)

**63,7 ANS**

L'âge moyen de départ à la retraite dans l'Union européenne. De fortes disparités existent entre les Etats membres. La France est le pays où l'on part le plus tôt (62 ans) et l'Italie le plus tard (65,2ans) (Conseil d'orientation des retraites)

**7,2%**

Le taux de chômage dans la zone euro au mois de Novembre 2021 (Eurostat)

**1 À 7**

Dans l'Union européenne, l'écart entre le salaire minimum le plus élevé (Luxembourg, 2257€ mensuels) et le plus faible (Bulgarie, 332 € mensuels) (Eurostat)

**-13%**

La baisse du nombre de chômeurs de catégorie A (sans aucune activité) sur un an en France. Le taux de chômage global atteint son plus bas niveau depuis le troisième trimestre 2012 (DARES)

**+4,7%**

L'augmentation de l'emploi sur un an dans le secteur de l'ESS (ESS France/AESIO)

**207 M**

Le nombre de personnes à travers le monde au chômage en 2022. Le chômage mondial ne devrait retrouver son niveau d'avant la crise sanitaire qu' en 2023 (OIT)

**14,1%**

L'écart moyen de rémunération entre les hommes et les femmes dans l'Union européenne en 2019. En 2010, cet écart se situait à 15,8%. A ce rythme, il faudrait plus de 70 ans pour combler cet écart (Eurofond / Commission européenne)

## Perspectives économiques

**+7%**

L'augmentation du PIB français en 2021 (Insee)

**+ 5,1%**

Hausse du taux d'inflation en un an dans la zone euro. Cette hausse s'explique dopée par l'augmentation significative des prix de l'énergie sur la période (+26%) (Eurostat)

**1 SUR 2**

Le nombre de médecins généralistes confrontés à des problèmes d'antibiorésistance. Ils sont 8 sur 10 à avoir du mal à refuser de prescrire des antibiotiques à ceux qui leur en font la demande (DREES)

**1 SUR 8**

Le nombre de foyers qui déménagent au moment du départ à la retraite. Les retraités franciliens sont les plus nombreux à déménager (1sur2) (Insee)

**18%**

Le nombre de travailleurs indépendants qui vivaient sous le seuil de pauvreté monétaire en 2019 (Insee)

**600 MDS**

Le coût économique des problèmes liés à la santé mentale chaque année dans l'Union européenne (Parlement européen)

Ca, c'est dit !

« Se dessine ainsi un système étatisé qui garantit des prestations limitées, toujours plus conditionnelles, tandis que les plus aisés bénéficient d'exemptions fiscales pour compléter leur protection sur les marchés, dans la logique des réformes anglaises ou allemandes de la protection sociale. Nous savons de ces expériences que la limitation de l'intervention publique à un socle de base et le renforcement de l'activation des politiques sociales à tout prix débouchent sur une hausse des inégalités, de la précarité et de la pauvreté laborieuse. » (Clément Charbonnier, Bruno Palier, économistes, Le Monde, 28 janvier 2022)

« Pourtant, l'idée selon laquelle la protection sociale est un obstacle à la compétitivité est simpliste. Les études économiques suggèrent en effet une très grande complexité du lien entre niveau de dépenses de protection sociale et compétitivité. Plus fondamentalement, la mesure de la compétitivité est elle-même débattue et ne peut pas être réduite à la question du coût du travail. » (Amandine Crespy - professeure à l'Université Libre de Bruxelles (ULB), sur le site viepublique.fr, 3 Février 2022)

